

Délégation de signature

Monsieur **Fernando DE ALMEIDA**, Administrateur des Finances Publiques, Directeur des affaires financières et comptables de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) dont le siège est au 8, avenue de l'Opéra 75001 PARIS,

DECIDE :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à Madame **Charlotte GAUDIN**, Responsable du service recouvrement, à effet de signer :

- Les courriers aux redevables leur confirmant que le dossier est soldé
- Les courriers aux redevables leur confirmant de la bonne réception d'un règlement
- La relance par lettre simple après notification
- La relance par mise en demeure pour les créances d'un montant inférieur à 10k€
- La relance pour un échéancier non respecté
- La demande de pièces avant la mise en place d'un échéancier
- La demande de pièces avant la proposition de remise gracieuse
- La relance en cas de non réception des pièces complémentaires demandées pour la mise en place d'un échéancier
- La relance en cas de non réception des pièces complémentaires demandées pour l'instruction d'une demande de remise gracieuse
- La saisie à tiers détenteur pour les créances d'un montant inférieur à 10k€
- Les expéditions conformes apposées sur les ordres de recouvrement et les décisions de reversement pour les créances d'un montant inférieur à 10k€.
- Les courriers de relances aux huissiers de justice à l'exception des courriers comminatoires
- Les courriers de relances aux avocats à l'exception des courriers comminatoires
- La réception des plis d'huissiers à l'accueil de l'Anah

Article 2

Un spécimen de la signature de Madame Charlotte GAUDIN est inscrit ci-dessous :

Fait à Paris, le 15 mars 2022

Visa de la Directrice Générale de l'ANAH
Valérie MANCRET-TAYLOR

Visa de l'Agent Comptable
Fernando DE ALMEIDA